



Newsletter



La newsletter du dispositif ETE c'est : de l'information sur l'**Efficacité et la Transition Énergétique en santé**, de l'actualité réglementaire, des invitations aux événements organisés, une veille technique et des retours d'expérience d'établissements de santé en Pays de la Loire.

Retrouvez également la totalité de notre **OFFRE DE SERVICE GLOBALE** !

Offre de service globale

DISPOSITIF ETE 2 : 8 POSTES A POURVOIR PROCHAINEMENT ...



Pas **1** , Pas **2** , Pas **3** ... mais bien **8** postes à pourvoir en région Pays de la Loire dans le domaine de l'efficacité énergétique en Santé !

👉Toi ? Ou tu connais quelqu'un qui connaît quelqu'un qui connaît quelqu'un ... qui serait intéressé par ces postes ? Fait tourner 🌐 !

📢 **DISPOSITIF ETE 2 : OUVERTURE DE 8 POSTES DE CONSEILLERS EN MAITRISE DE L'ENERGIE (CME) EN SANTE EN REGION PDL** ✨

Nous sommes en train de lancer le "Dispositif ETE 2" (09/2024 à 09/2026) en santé en Pays de la Loire. Actuellement, nous sommes en phase de finalisation des conventions pour l'ouverture et diffusion "officielle" de ces 8 postes de CME. Nous (re)communiquerons donc au moment venu sur les ouvertures officielles avec les fiches de poste finalisées.

Pour être tenu au courant, inscrivez-vous à notre "[Newsletter](#)" (site MAPES - en bas de page) et/ou suivez-nous sur "[LinkedIn](#)" !

👉 Envie d'en savoir plus sur les [missions types d'un CME](#) ? A savoir, quelques missions pourront être modifiées selon votre employeur ...

👉 👉 Envie d'en savoir plus sur le "Dispositif ETE" en santé en Pays de la Loire ? Regardez la [synthèse du "Dispositif ETE 1" & nos vidéos REX](#) !

POSTES A POURVOIR PROCHAINEMENT EN REGION PDL

🎯 **Lieu (selon les postes)** : Saint-Nazaire (1 poste) // Angers (2 postes) // Laval (1 poste) // Le Mans (2 postes) // Roche sur Yon (2 postes)

🏥 **Etablissements à accompagner (selon les postes)** : Groupement de centres hospitaliers ou large panel d'établissements médico-sociaux

📅 **Date potentielle (selon les postes)** : Septembre / Octobre

🖋️ **Contrat (selon les postes)** : CDD de 2 ans (renouvelable) ou CDI

CANDIDATURES & FICHES DE POSTE

- Fiche de poste officielle : CH Saint-Nazaire - [ICI](#)
- Fiche de poste officielle : CH Le Mans - [ICI](#)
- Fiche de poste officielle : CHU Angers - [ICI](#)

👉 👉 👉 Envie de candidater sur un des autres postes à venir ? Vous pouvez déjà nous envoyer votre CV & lettre de motivation à l'adresse : ete@mapes-pdl.fr

👋 A vos CV ! Nous vous souhaitons un très bel ETE 😊

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

VIE DU RESEAU

Conseiller en Maitrise de l'Énergie de Mayenne - CME 53

Il était attendu ! Et bien, il est là (avec 2 semaines de retards suite à une "inertie" administrative de la préfecture) !

Abdelhak LEBKA, le CME 53, a pris son poste le lundi 17 juin dernier (remplaçant de Gustavo LEITE PINTO parti le 31/12/2023) : abdelhak.lebka@chlaval.fr

Etablissements de santé (ES/ESMS) en Mayenne :

- Vous êtes candidat au dispositif ETE ? N'hésitez pas à le contacter pour relancer votre accompagnement et notamment votre plan d'actions !
- Vous n'êtes pas encore candidat au dispositif ETE ? N'hésitez pas à candidater au dispositif ETE pour bénéficier de l'accompagnement.

Laissez lui quand même quelques jours pour prendre ses marques, hein !

😊 Nous y serons le Jeudi 12 septembre de 10h30 à 11h30 (Atelier S40) 🙌
Venez nous voir ... ! 🌟

Intitulé : L'IMPORTANCE D'ADAPTER L'USAGE AU BESOIN : ACTIONS « QUICK-WINS » OU COMMENT FAIRE 20% D'ÉCONOMIES À 0€ EN 1 AN ! RETOUR D'EXPÉRIENCE

Les inscriptions pour les 25èmes @Assises Européennes de la Transition Énergétique, qui se dérouleront du 10 au 12 septembre 2024 à Dunkerque, sont désormais ouvertes ! Rejoignez-nous pour transformer ensemble les défis énergétiques en opportunités !

- 📣 Au programme :
 - 💡 Un thème inspirant : "Transformons nos contraintes en opportunités".
 - 💭 Plus de 130 rendez-vous : ateliers, visites et conférences ...
 - ♻️ Une ville Hôte engagée : Dunkerque
 - 🌟 Un véritable expert en Grand Témoin : François Gemenne
 - 🎤 Des interventions captivantes des co-organisateurs
- ✍️ Pour vous inscrire et devenir acteur du changement, c'est [ici](#) !



Chargé(e) de mission - Coopérations et financements en transition énergétique (création de poste)

En plus des 8 nouveaux postes de conseillers énergie le "Dispositif ETE 2" va se doter d'une nouvelle ressource régionale.

Problématique :

Le volet financier peut constituer un frein à la réalisation des projets de rénovation, par la diversité des dispositifs de soutiens et la méconnaissance des aides financières existantes.

Objectif :

Le souhait est d'accélérer la mise en œuvre des actions dans une logique de partage d'expérience et de mutualisation avec pour objectif d'atteindre les objectifs du décret tertiaire soit -60% d'économie d'énergie d'ici 2050.

Pour cela, nous souhaitons développer l'ingénierie qui permettra d'opérationnaliser le financement des projets de rénovation pour les établissements sanitaires et médico-sociaux de la région Pays de la Loire, pour la mise en œuvre des travaux « moyens » et « lourds ».

Qui & quand ?

Corentin DUHAMEL prendra ses fonctions début septembre pour s'attaquer à ce "gros morceau" au combien important !

France 3 Pays de la Loire : Le 19/20

Aude MENU, Directrice de la MAPES est intervenue 5 minutes en plateau lors de l'édition du 19/20 de France 3 Pays de la Loire pour parler du "Dispositif ETE" en santé (DEET, Sobriété énergétique, Quick-Wins, ...)



RETOUR D'EXPERIENCE

FICHE RETOUR D'EXPERIENCE



ALAHMI

33% d'économies d'énergie « Eclairage » avec gain financier de 82 000 €/an pour un temps de retour sur investissement inférieur à 2 ans



Secteur : ESMS
Catégorie : IME / MAS / FAM
Statut : Privé Non Lucratif (Associatif)
Surface totale : 15 339 m²
Nombre de bâtiment : 16 bâtiments
Nombre de lit : 192
Jours ouverts par an : Entre 300 et 365
Energies sur site : Electricité & Gaz nat.
Année de construction : 2010

Contexte

L'association Ligérienne d'Aide aux Handicapés Mentaux et Inadaptés (ALAHMI) a en gestion plusieurs sites géographiques sur le département du Maine-et-Loire. Le site de Chemillé-en-Anjou possède la plus grande surface et les consommations énergétiques les plus importantes des sites de l'association.

Sur ce constat et dans le souhait d'être accompagné dans la mise en place du décret tertiaire, l'association a inscrit le site au dispositif ETE en Juillet 2022.

Par la suite, l'idée est de dupliquer les « bonnes pratiques / actions » en matière d'économies d'énergie sur l'ensemble des établissements de l'association.

Après 1 an d'accompagnement, de nombreuses actions sont « en cours » de réalisation et notamment le relamping LED du site de Chemillé-en-Anjou.





CHATELAIS Quentin – CME 49
quentin.chatelais@chu-angers.fr
 06 65 80 75 08










Fiches "REX" chiffrées sur plusieurs thématiques !

Grâce au "Dispositif ETE", nous avons pu réaliser plus d'une vingtaine de "retours d'expérience" d'établissements accompagnés !

Thématiques existantes :

- Contrats d'énergie
- Contrats d'exploitation
- Postes énergétiques
- Energies renouvelables
- ...

Thématiques à venir :

- Eau
- Optimisation du talon électrique
- Inconfort estival
- Laverie / Séchoir
- ...

N'hésitez pas à les regarder et à la transmettre à vos structures pour améliorer le passage à l'action !

Fiches REX

APPELS A PROJET & AIDES FINANCIÈRES



Listing non exhaustif des aides financières :

- AGENCE DE L'EAU : AAP Sobriété des usages (jusqu'au 30/06/24)
- RÉGION : AAP Rénovation exemplaire (jusqu'au 01/10/24)
- ADEME + RÉGION : AAP EnR & Réseau (jusqu'au 30/09/2024)
- ADEME (PV) : Arrêté tarifaire en vigueur et les conditions d'éligibilités
- ADEME (EnR - Hors PV) : Fonds Chaleur sur étude & investissement
- BANQUES DES TERRITOIRES - Dispositif "Intracting" en santé
- ÉTAT - Prolongation bonification CEE GTB (jusqu'au 30/06/24)
- ÉTAT - Prolongation du bouclier tarifaire jusqu'en 2024
- ÉTAT - Augmentation de la TICGN jusqu'en 2024
- BPI FRANCE : Diag' Eco Flux & Prêt Économies Énergies
- CEE : Liste des opérations éligibles – Secteur tertiaire
- ...

Aides financières & AAP "en cours"
(listing non exhaustive)

ACTUALITÉS

**Loi d'Accélération de Production
des Energies Renouvelables
(APER)**



Loi APER, y voir plus clair !

Avec la loi APER, la France se dote d'un nouveau cadre réglementaire pour faciliter et accélérer la production d'énergies renouvelables sur l'ensemble de son territoire. **Pourquoi mettre en place une telle loi ? Quels sont ses objectifs ? Quelles sont ses principales mesures ?**

Promulguée le 10 mars 2023, la [loi n°2023-175 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables](#), surnommée loi APER, vise à déployer massivement **les énergies renouvelables** sur le territoire français dans les années à venir.

Les mesures de la loi APER (aussi appelée "**loi EnR**") devraient ainsi permettre à la France d'atteindre ses objectifs en matière de production et de consommation d'énergie renouvelable, mais également de rattraper son retard en termes de transition énergétique.

En effet, selon la **directive européenne 2009/28/CE**, les énergies renouvelables devaient représenter 23 % de la consommation d'énergie finale brute de la France en 2020. Or, l'Hexagone était le seul pays, parmi les 27 membres de l'Union européenne, à ne pas atteindre son but (avec une part portée à 19,1 %).

En savoir plus ... !



Guide ANAP (très bien fait) pour vous accompagner dans la mise en place du décret BACS (si nécessaire pour vous)

Le 21 juillet 2020 a été publié au journal officiel le décret BACS – « **B**uilding **A**utomation & **C**ontrol **S**ystems » – qui prévoit d'équiper les bâtiments tertiaires de systèmes d'automatisation et de contrôle d'ici le 1er janvier

2025. La mise en œuvre de cette nouvelle obligation constitue l'un des moyens qui permettront aux bâtiments tertiaires d'atteindre les objectifs d'efficacité énergétique fixés récemment par le décret tertiaire.

Pour vous accompagner dans cette démarche l'ANAP met à disposition un guide pédagogique (très bien fait) en 5 partie :

- Mon établissement est-il soumis au décret BACS ?
- Comment choisir mon système d'automatisation ?
- Mettre en œuvre le décret
- Check-list des points de vigilance
- Prêt à vous lancer ?

A savoir plus ...



OID : Œuvrer pour l'immobilier durable

BÂTIMENTS : LA LENTE DECARBONATION ! Soyons honnête : si depuis une décennie, la tendance à la diminution des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments est réelle, le rythme de décarbonation reste décevant. Les acteurs semblent pourtant vouloir prioriser ce sujet, comme en témoignent les résultats 2022 du Baromètre de l'Immobilier Responsable.

Le "Baromètre 2022" divise cet ouvrage en plusieurs parties :

- Chiffres clés
- Indicateurs clés
- Calendrier réglementaire
- Ratio de consommation kWh/m².an et par secteur (TOP 15 & TOP 30)
- **Ratio de consommation kWh/m².an en santé (page 21)**

En savoir plus ...



ATLANSUN : Loi APER - Guide des obligations de solarisation

Le but : Accompagner les porteurs de projets dans la définition de leurs projets solaires mais également aider et outiller sur les nouvelles obligations de solarisation sur bâtiments et parcs de stationnements neufs ou existants.

Franchement, il est top ! BRAVO !

En savoir plus ...

OUTILS



Nos fiches "Boîte à outil" - EN TOTALITÉ

- 01 – Achat d'énergie dans un contexte tendu et volatil
- 02 – Décret tertiaire : Réussir les différentes étapes
- 03 – Optimiser contrat d'exploitation CVC + Fiche pédagogique & auto-évaluation
- 04 – Campagne de mesure des températures pour optimiser les réseaux chauffage
- 05 – Campagne de mesure des températures pour réduire inconfort estival
- 06 – Décret BACS (GTC/GTB) & Bonification CEE
- 07 – Énergies renouvelables (EnR) & Aides associées (Fonds Chaleur)
- 08 – Synthèse des aides financières
- 09 – Faire un état des lieux des ces équipements et le zoning associé
- 10 – Commissionnement énergétique
- 11 – Inconfort estival : Solutions passives et semi-passives
- 12 – Optimisation des équipements en cuisine collective
- 13 – Se doter de son « Conseiller Énergie » en interne
- 14 – Déployer une campagne de sensibilisation efficace
- 15 – Mettre en place une plate-forme de management de l'énergie
- 16 – Projet investissement : Bien le gérer et points de vigilance + Offre de service
- 17 – Réduire ses consommations d'eau
- 18 – Offre de service « Efficience & Développement Durable (EDD) » de la MAPES
- 19 – Réduction de la TVA : Quels taux pour quels travaux ?

Télécharger nos fiches "Boîte à outils"

Nos outils "indispensables" - CLIQUEZ POUR DÉCOUVRIR

1 / Parcours énergie : Mettre en place une démarche structurée d'efficacité énergétique !

2 / Suivi énergétique : Suivre, analyser et optimiser ses consommations d'une manière simple et efficace !

3 / État des lieux & Zoning : Pour connaître vos équipements et les usages des zones associées !

4 / Plan d'actions & "Quick-Wins" : Des actions simples par poste énergétique pour réduire fortement vos consommations !

5 / Base documentaire : Donner de l'autonomie aux établissements en centralisant des informations utiles !

6 / Webinaires : Des thématiques techniques traitées par des experts pour enlever les idées reçues !

7 / Sensibilisation : Déployer une campagne de sensibilisation structurée grâce au guide pratique des 15 écogestes et des 5 posters pédagogiques.

8 / Contrat d'exploitation CVC : Fiche pédagogique : Les incontournables, les points de vigilance & votre grille d'auto-évaluation

AGENDA



Programme d'animation

En cours de construction ...

Inscription

DISPOSITIF ETE : Contexte & Candidature

En mai 2021, l'**ARS Pays de la Loire** et la **FNCCR** ont signé une convention pilote "PENSEE" en mobilisant les acteurs du territoire et l'intégration de **CME** sur chaque département. Fin 2022, l'AMI **ANAP/DGOS/CNSA** vient renforcer ce dispositif avec le réseau des **CTEES** en région Pays de la Loire.

L'objectif est d'accompagner les établissements sanitaires et médicaux-sociaux (public, privé non lucratif & privé lucratif) à structurer une démarche

d'efficacité énergétique simple avec des actions rapides pour générer des économies d'énergie efficaces.

La **MAPES** assure la **coordination régionale du Dispositif ETE** (réseau CME + CTEES) en santé en Pays de la Loire.

Pour information, le Dispositif ETE a pris fin au 31/12/2023. Actuellement, nous débutons / préparons le nouveau **Dispositif ETE 2** qui s'étalera sur la période du 01/01/2024 au 31/09/2026 !

Synthèse "Dispositif ETE" : Quel bilan chiffré pouvons-nous faire des 2,5 ans d'accompagnement ? 20 slides et/ou 20 minutes



Candidater au dispositif ETE



Pour plus d'information contactez :
ete@mapes-pdl.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages

[Désabonnez-vous ici](#)
www.mapes-pdl.fr

